

MINUTES OR PROCEEDINGS

TUESDAY, OCTOBER 22, 1974

(3)

[Text]

The Standing Committee on Justice and Legal Affairs met at 9:40 o'clock a.m. this day, the Chairman, Mr. Poulin presiding.

Members of the Committee present: Messrs. Carter, Dick, Fairweather, Fox, Gilbert, Hnatyshyn, Mrs. Holt, Messrs. Lapointe, Lachance, Landers, Loïselle (Chambly), MacGuigan, Marceau, Poulin and Woolliams.

Witnesses: From the Law Reform Commission of Canada: The Honourable Mr. Justice E. Patrick Hartt, Chairman and the Honourable Mr. Justice Antonio Lamer, Vice-Chairman.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference relating to the Estimates of the Department of Justice for the fiscal year ending March 31, 1975. (See *Minutes of Proceedings, Thursday, October 17, 1974, Issue No. 1*).

Pursuant to its agreement of Thursday, October 17, 1974, the Committee resumed questioning of the witnesses under Vote 25, Law Reform Commission of Canada Program.

Vote 25 carried.

Ordered,—That the Chairman report Vote 25 to the House.

At 11:08 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI, 22 OCTOBRE 1974

(3)

[Traduction]

Le Comité permanent de la justice et des questions juridiques se réunit aujourd'hui à 9 h 40 sous la présidence de M. Poulin (président).

Membres du Comité présents: MM. Carter, Dick, Fairweather, Fox, Gilbert, Hnatyshyn, Mme Holt, MM. Lapointe, Lachance, Landers, Loïselle (Chambly), MacGuigan, Marceau, Poulin et Woolliams.

Témoins: De la Commission de réforme du droit du Canada: L'honorable E. Patrick Hartt, président et l'honorable Antonio Lamer, vice-président.

Le Comité reprend l'étude de son ordre de renvoi ayant trait au budget des dépenses du ministère de la Justice pour l'année financière se terminant le 31 mars 1975. (Voir *procès-verbal du jeudi 17 octobre 1974, fascicule n° 1*).

Conformément à sa décision du jeudi 17 octobre 1974, le Comité reprend l'interrogation des témoins sur le crédit 25, Programme de la Commission de réforme du droit du Canada.

Le crédit 25 est adopté.

Il est ordonné: Que le président fasse rapport à la Chambre du crédit 25.

A 11 h 08, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Lois A. Cameron

Clerk of the Committee